DLP 28-5-79100558

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3403.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin N° 158 - 25 Mai 1979

VIGNE

MILDIOU : Depuis notre avis du 18 mai motivé par les précipitations des 17 - 18, le temps pluvieux et orageux qui s'est installé sur la BOURGOGNE, s'étendant ensuite au JURA a eu pour conséquences :

- De favoriser l'évolution des oeufs de mildiou dont l'arrivée à mâturité a été observée en début de semaine. Les toutes premières taches sont donc susceptibles d'apparaître au début de la semaine prochaine.
- De lessiver dans la plupart des cas les traitements qui ont pu être effectués du 21 au 23 mai.
- De maintenir une pousse assez active grâce à des températures voisines de la normale.

PREMIER TRAITEMENT : Pour les vignes non protégées à ce jour, un premier traitement est à effectuer d'urgence.

Pour le choix des produits se reporter à notre bulletin N° 145 du 18 janvier 1979 complété par le N° 146.

RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS :

Fongicides classiques : Renouveler la couverture dans les meilleurs délais si la hauteur d'eau cumulée dépasse 20 mm.

Fongicides à base de curzate : Renouveler également le traitement, au plus tard dans les 3 - 4 jours qui suivent la pluie lessivante.

Fongicides systémiques : (Mikal, Acylon bleu). Si le temps de pénétration indiqué par les firmes (quelques heures pour Mikal, une demi-heure pour Acylon bleu) a été respecté ainsi que les doses hectare conseillées, il n'y a pas à renouveler l'application qui assure une protection de 14 jours.

OIDIUM : Renouveler la protection.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE : Le dernier traitement ayant été complètement lessivé et la végétation restant très active, une nouvelle application s'impose.

OIDIUM DU POMMIER : Eliminer et brûler les pousses oïdiées. Ajouter un fongicide anti-oïdium à la bouillie anti tavelure.

ARBUSTES A PETITS FRUITS

DIDYMELLA : Renouveler l'application.

ANTHRACNOSE DU CASSISSIER : Les premières manifestations ayant été découvertes en début de semaine, un nouveau traitement doit être effectué qui peut être mixte (Oïdium). Voir notre dernier bulletin.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

P35